

Lormont assure le dispositif des petits-déjeuners gratuits dans les écoles



Depuis lundi, 641 élèves peuvent bénéficier de petits-déjeuners gratuits au sein de leur école. Lormont figure parmi les 5 communes volontaires, en zone REP et REP+, désignées par le Département de la Gironde pour expérimenter ce dispositif.

Un petit-déjeuner complet et équilibré

Les écoles Romain Rolland (maternelle et élémentaire), Paul Fort (élémentaire) et Marcel Pagnol (élémentaire) ont été retenues par la Ville pour la mise en oeuvre de ce dispositif, à hauteur de deux jours par semaine. Avant de débiter la journée de classe, les 256 enfants inscrits à ce jour par leurs parents, profitent d'un petit-déjeuner composé au minimum d'un féculent, accompagné d'une confiture bio, d'une compote et/ou d'un fruit. Ce premier repas, complet et équilibré, favorise une meilleure concentration et apporte l'énergie nécessaire à ces enfants en plein apprentissage.

La distribution de ces petits-déjeuners se fait dans le respect des règles de sécurité sanitaire et d'hygiène alimentaire. Elle a également pour but de sensibiliser les enfants et leurs parents à l'équilibre alimentaire et aux besoins nutritionnels, tout en restant un réel moment de partage et de convivialité. Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation, jusqu'aux vacances de la Toussaint. Des ajustements liés aux modalités pratiques seront apportés si nécessaire pour le reste de l'année scolaire. À terme, cette action tendra à s'étendre sur d'autres établissements

scolaires de la ville.

Pour rappel, l'État, dans le cadre de sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, finance les petits-déjeuners pour les écoles situées dans les territoires prioritaires, à hauteur de 6 millions d'euros en 2019 et 12 millions en 2020.

Votre contact

Médélise DUNY

Attachée de presse

05 56 33 00 97

medelise.duny@lormont.fr